

## Pharmacies de garde

juillet	août	septembre	octobre
L 1	J 1	D 1	M 1
M 2	V 2	L 2	M 2
M 3	S 3	M 3	J 3
J 4	D 4	M 4	V 4
V 5	L 5	J 5	S 5
S 6	M 6	V 6	D 6
D 7	M 7	S 7	L 7
L 8	J 8	D 8	M 8
M 9	V 9	L 9	M 9
M 10	S 10	M 10	J 10
J 11	D 11	M 11	V 11
V 12	L 12	J 12	S 12
S 13	M 13	V 13	D 13
D 14	M 14	S 14	L 14
L 15	J 15	D 15	M 15
M 16	V 16	L 16	M 16
M 17	S 17	M 17	J 17
J 18	D 18	M 18	V 28
V 19	L 19	J 19	S 19
S 20	M 20	V 20	D 20
D 21	M 21	S 21	L 21
L 22	J 22	D 22	M 22
M 23	V 23	L 23	M 23
M 24	S 24	M 24	J 24
J 25	D 25	M 25	V 25
V 26	L 26	J 26	S 26
S 27	M 27	V 27	D 27
D 28	M 28	S 28	L 28
L 29	J 29	D 29	M 29
M 30	V 30	L 30	M 30
M 31	S 31		M 31

- ↔ Pharmacie Centrale, La Loupe  
Tél: 02.37.81.19.89
- ↔ Pharmacie du Château, Senonches  
Tél: 02.37.37.73.43
- ↔ Pharmacie de L'Etrier, La Loupe  
Tél: 02.37.81.13.19
- ↔ Pharmacie Gantier, Senonches  
Tél: 02.37.37.78.41

## Numéros de téléphone



S.A.M.U	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
La Mairie	Tel : 02.37.49.80.20 Fax : 02.37.49.80.26

### MÉDECINS

Docteurs Daniel BIGARD, Philippe CARDINALE, Michèle CASADEI-PUIS, Philippe PUIS	02.37.81.21.18
Docteur Olivier BOULAY	02.37.81.10.84
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	02.37.81.17.48
Docteurs Monique et Roger SERRY	02.37.81.19.46

### VÉTÉRINAIRE

02.37.81.04.66

### AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	02.37.81.24.59
Ambulances Loupéennes	02.37.81.15.66

### INFIRMIÈRE

BRIEND & DUPIN	02.37.81.04.88
DOLLEANS & TARRANE	02.37.81.06.58
M <sup>lle</sup> C. GONSARD	02.37.81.09.04

### HÔPITAL / MAISON DE RETRAITE

02.37.29.33.11

### E.D.F DÉPANNAGE

0 801 28 48 68

### LYONNAISE DES EAUX

Clientèle	0 810 381 381
Urgence (24 h/24)	0 810 881 881

### LA POSTE

Champrond en Gâtine	02.37.49.80.00
---------------------	----------------

### C.A.F NOGENT LE ROTROU

02.37.27.44.44

### ASSEDIC LUCÉ

02.37. 91.69.69

### A.N.P.E NOGENT LE ROTROU

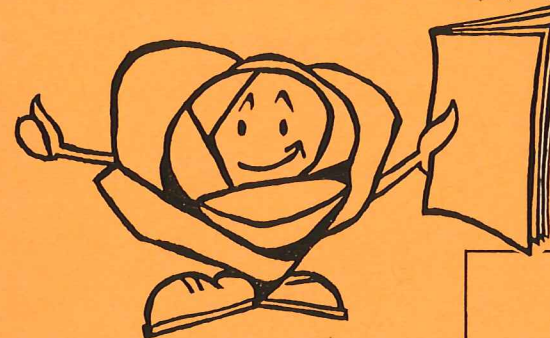
02.37.59.55.00

### SÉCURITÉ SOCIALE LA LOUPE

02.37.81.07.77

# La feuille de chou

Bulletin municipal  
de Champrond En Gâtine  
N°4



## Sommaire

Le mot du Maire	1
Projets	2
Conseil municipal	3
Résumés des réunions de conseil	4
Nos droits, Nos devoirs	13
L'assainissement autonome	14
Le blason communal	15
Les ordinateurs	16
En bref	19
L'école	20
Moneo	21
Les associations	22
ADMR	25
Un peu d'Histoire	26
Et, si on sortait	27
Petites annonces	28
Mots croisés	30
Numéros utiles	31
Feuille pratique	32

Juillet 2002

## Le mot du Maire

Cela fait maintenant trois mois que nous vous avons proposé la dernière édition de la Feuille de chou, cette période a été riche en événements que vous allez pouvoir découvrir tout au long de ce bulletin.

Après de longues discussions au sein du Syndicat Intercommunal de La Loupe, la section bâtiment relais a vu le jour, ce qui permettra sans doute à la société Perche Activités de s'implanter sur la zone d'activités. Nombreuses sont les associations communales qui ont organisé des manifestations pendant cette période et vous pourrez en lire les compte-rendus détaillés.

Nous avons connu comme l'ensemble des communes françaises une succession de journées d'élections, qui nous ont mobilisé plus que les années précédentes, mais c'est également cette suite d'élections à répétition qui a fait, entre autres, que l'abstentionnisme s'est développé, ce que je regrette car la démocratie en France comme ailleurs n'a pas été obtenue facilement et l'on se doit de la respecter le plus simplement possible en allant voter.

Depuis le 18 mai, la commission des fêtes prépare les festivités du 13 et 14 juillet et celles des 10 et 11 août en étroite collaboration avec les associations communales. En effet nous avons étoffé la journée désormais traditionnelle Brocante Vide Grenier art, artisanat, d'une soirée, celle du 10 août et de l'ajout d'un marché des douces, comprenant diverses productions alimentaires, le plus souvent artisanales.

Une rubrique de ce bulletin est consacrée au civisme qui malheureusement fait défaut à certains de nos administrés, il est temps que certains acquièrent la notion essentielle du respect de l'autre, respect de ses voisins, respect du bien d'autrui et du bien public.

Comme certains d'entre vous le savent déjà, j'ai décidé afin d'être plus efficace dans mes fonctions de premier magistrat de la commune de changer de poste en matière d'enseignement, je ne serai donc plus à la rentrée le directeur de l'école de la commune, ce qui me permettra d'être plus disponible et davantage présent dans les réunions communales et intercommunales.

En matière d'intercommunalité, après une courte réflexion sur notre implication dans une communauté de communes à taille restreinte avec quelques communes voisines, nous nous sommes tournés vers une réflexion plus approfondie avec une grande majorité des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de La Loupe.

Une étude sur l'assainissement communal, collectif et individuel va être entreprise à la fin de l'été ou au début de l'automne, elle permettra comme vous le verrez dans la rubrique assainissement de déterminer suivant les lieux de la commune quel type d'assainissement sera le plus adapté. L'arrivée du gaz sur une partie de la grande rue est toujours d'actualité pour cette année, la coordination entre les divers intervenants pour l'enfouissement des réseaux n'apparaît malheureusement pas évidente.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette "feuille de chou numéro 4" en espérant vous voir nombreux lors des manifestations de cet été.

Eric Legros

# PROJETS ET TRAVAUX

## Desserte gazière dans le bourg et à Villemaigre

Les travaux ont commencé en mars 2002 à partir du relais gaz de Beurepaire jusqu'au carrefour de la route de Combres et la RN 23 et se prolongeront jusqu'à la zone d'activités intercommunale. Des travaux ont été également réalisés à Villemaigre dans le cadre de la desserte gazière du bourg du Thieulin.

## Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

L'enfouissement des réseaux d'une partie de la Grande Rue devrait être réalisé prochainement en concomitance avec les travaux de desserte gazière.

## Opération "Coeur de Village"

Cette opération a pour objet essentiel la création de logements locatifs sociaux dans les villages par la réhabilitation de bâtiments vacants ou inconfortables. Elle favorise la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie des communes par l'aménagement des espaces publics liés à la création de ces logements. C'est ainsi qu'un programme de réhabilitation de trois logements communaux est en cours. Tout d'abord, un premier logement devrait être rénové dans quelques mois et un audit d'aménagement du bourg a été réalisé en partenariat avec le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement. Les principales actions envisagées sont : les aménagements de la Place de l'Eglise et des abords de la mairie avec la création d'un parking, l'amélioration de la sécurité, la création de parcours de promenade dans le bourg.

## Création d'un atelier informatique

Suite à l'arrivée de dix ordinateurs à l'école, un atelier informatique devrait ouvrir ses portes à la population à la rentrée prochaine, des travaux de connexion à Internet sont actuellement en cours.

## Remise en état du terrain de football

Le terrain a été nivelé récemment et sera engazonné. Une protection électrique pourrait être installée autour du terrain afin de prévenir les dégâts occasionnés par le gibier.

## Acquisition d'un terrain pour la construction d'un silo à boue

La commune va bientôt acquérir un terrain situé derrière la station d'épuration pour y installer un silo de type rhizophyte, qui permettra de stocker les boues d'épuration dans des bacs plantés de roseaux.

## Zonage d'assainissement et diagnostic du réseau d'eaux usées

Une étude va débuter prochainement et permettra de déterminer les zones d'assainissement collectif et individuel ainsi qu'un diagnostic du réseau d'eaux usées. L'entreprise sélectionnée s'appelle SESAER.

## Intercommunalité

### Dossier Perche Activités

Le projet d'implantation d'un bâtiment relais sur la zone d'activité intercommunale pour Perche Activités est toujours en cours. Le dossier a été soumis au CODEL, qui est une entité dépendante du Conseil Général et qui étudie la faisabilité des implantations des entreprises.

Ensuite, une section "bâtiment relais" a été créée par le SIVOM et onze communes ont décidé d'adhérer à cette section.

### Projet de communauté de communes

Un premier projet comprenant six villages voisins a été étudié puis rejeté notamment à cause du faible nombre d'habitants (moins de 2000) alors que la plus petite communauté de communes d'Eure et Loir compte 2500 habitants. Un deuxième projet plus ambitieux comprenant la plupart des communes du canton et appartenant au même bassin de vie est à l'étude actuellement.

## Mairie de Champrond en-Gâtine

Tél: 02.37.49.80.20

Fax: 02.37.49.80.26

E-mail : rapido.mairiechamp@libertysurf.fr

Site : <http://perso.libertysurf.fr/champrond.en.gatine>

### Permanences et ouverture de la mairie :

Le Mardi de 17h à 19h : Mr LEGROS

Le Jeudi de 17h à 19h : Mr GUILLEMET

Le Samedi de 9h30 à 11h30 : Mme WARDAVOIR

## Déchèterie de St Eliph

Jour de ramassage : le Mardi

Tél du S.I.R.T.O.M. : 02.37.23.32.63

Déchèterie de St Eliph:

Heures d'ouvertures ( du 1er mars au 31 octobre)

~ Mercredi : 9h00 à 12h30 & 14h00 à 19h00

~ Vendredi : 14h30 à 19h00

~ Samedi : 9h00 à 12h30 & 14h00 à 19h00

~ Dimanche : 9h00 à 12h30

## Aide de proximité

Service d'Aide à domicile Schweitzer

Tél : 02.37.81.08.02

Aide à domicile en milieu rural ADMR

Tél : 02.37.29.90.59

Société de St Vincent de Paul

rue du château 28240 La Loupe

## Permanence de La Loupe

### LE DÉPUTÉ

Salle du conseil

Le 2<sup>ème</sup> Lundi de chaque mois de 9h à 10h15

### LES ASSISTANTS SOCIAUX

M. PEVERELLI à la mairie

Tous les mardis de 9h à 11h45 sur rendez-vous

Mlle LOBEL à la mairie

Tous les jeudis de 9h à 11h45

Mme VILLETTE Salle du Château

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30 - Caisse Primaire Assurance Maladie (dossiers accident travail)

### RETRAITE

Sécurité Sociale La mairie

1er et 3<sup>ème</sup> Mercredi du mois de 14h à 16h

Caisses complémentaires La mairie

1er Mardi et 3<sup>ème</sup> Mercredi du mois de 14h à 16h

Caisses agricoles M.S.A Groupama

Le 2<sup>ème</sup> Mardi de 10h à 12h

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Allocation Logement La mairie de 14h à 15h30

Le 2<sup>ème</sup> Mardi et 4<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois

### CONSULTATIONS P.M.I.

Rue Pierre-Gauquelin

Le 3<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois de 14h à 16h

### LES CRÉMATISTES

La mairie

Le 2<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 10h à 11h

### ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

D'AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES ET DES

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Au château

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Jeudi du mois de 14h à 17h

### RELAIS EMPLOI

tél: 02.37.81.38.93

1 rue du Maréchal Maunoury

Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

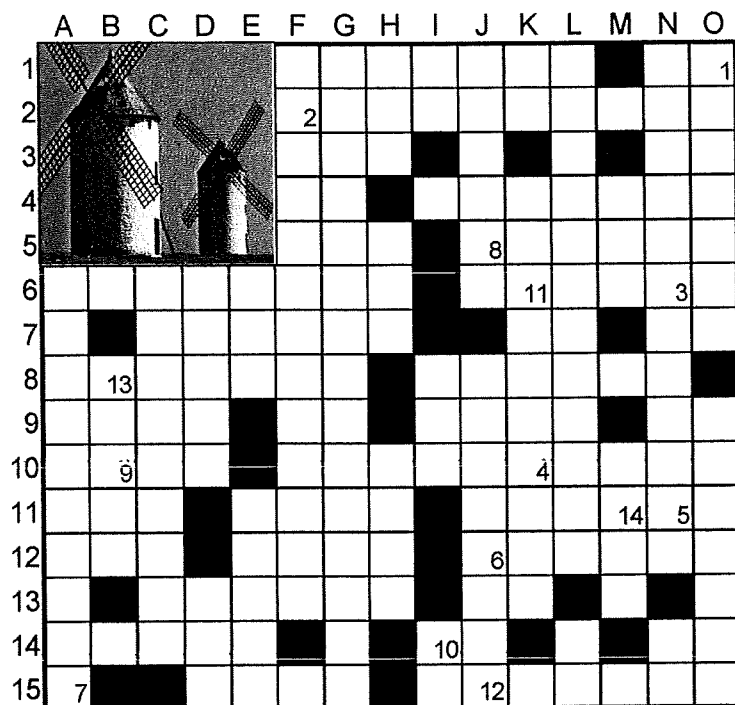
### POINT ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION

Tél: 02.37.81.34.04

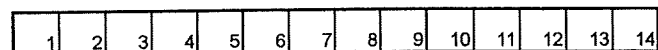
1 rue Maunoury

Tous les Mardis de 10h30 à 12h30

# LES MOTS-CROISES DE G. DEMANGE



Placez les 14 lettres des 14 cases numérotées des mots-croisés dans la grille ci-dessous pour reconstituer le nom d'une ville chère à Marcel Proust.



## HORIZONTALEMENT :

1. Mordant - Note
2. Capricieux
3. Extrait d'horoscope - Drame japonais
4. Fin d'infinif - Coquine
5. Argile - Fagot de bois court
6. Producteurs d'alcool, entre autre - Donne familièrement
7. L'un des ouvrages les plus importants du judaïsme - Fin d'infinif - Nid d'espions
8. Qui concerne le manteau des mollusques - Sincérité
9. On peut y poser la culotte - Dixième de piastre en Indochine - Greffa - Négation
10. Avant vêpres - Enlevant les arêtes vives
11. Célat - Algue comestible - Oter les noeuds de la canne
12. Localité du Tchad - Utilisation de l'oeil - Essora anarchiquement
13. Monnaies d'or créées à Venise à la fin du XIIIe siècle - Outre-Manche, initiales désignant un navire à moteur
14. Sortie de sommeil - Personnel - Changement de quartier
15. Place souvent envinée - Représentation écrite

## VERTICALEMENT :

- A. Evaluations de la superficie des terres
- B. Peut aider à réussir
- C. Ile hypothétique de l'Atlantique inspiratrice de nombreux récits légendaires
- D. Il faut la faire avant le départ - Au bout de la nuit
- E. En herbe pour Colette - Dans la banlieue bruxelloise
- F. Prélat italien qui mit fin au Kulturkampf
- G. Présentation de références (deux mots)
- H. Déesse marine - Hallucinogène de synthèse - Les quatre principaux de la rose des vents
- I. Pour un oui - Solitaire il faut s'en débarrasser - Symbole chimique
- J. Ville des Etats-Unis - Enclure
- K. Symbole du titane - Anciennes thèses en Sorbonne
- L. Relatives à un cercle imaginaire - Symbole chimique
- M. Aurochs sans queue - Les versets du Coran
- N. Relatives à la théorie explicative de l'hérédité - Négation
- O. Plante lacustre, voisine des fougères - Poisson plat, vivement coloré

## Conseil Municipal

### Les membres du conseil municipal

**Le Maire:** Eric LEGROS  
**1er adjoint:** Brigitte WARDAVOIR  
**2ème adjoint:** Philippe GUILLEMET  
**3ème adjoint:** Jean-Paul VINSOT

**Les conseillers :**  
 Sylvie BIGEAULT - Géraldine CAUCHETEUX  
 Frédéric COLIN - Michel FILLETTE  
 Denis GRANDER - Didier GUYON  
 Claude IMHOF

### Les commissions communales

**Bâtiments communaux:**  
 Jean-Paul VINSOT - Frédéric COLIN - Didier GUYON

**Voirie et Réseaux (chemins, eau, assainissement, éclairage public):** Philippe GUILLEMET - Frédéric COLIN - Didier GUYON

**Fête:** Brigitte WARDAVOIR  
**Personnes hors conseil:**  
 Sylvie AUDENAERT MICHEL - Marie France BEAU-CHET - Nicole CAILLARD - Daniel VIDAL - Etienne VALMALLE

**Finances:**  
 Philippe GUILLEMET - Sylvie BIGEAULT  
 Géraldine CAUCHETEUX - Didier GUYON  
 Claude IMHOF

**Fleurissement:** Brigitte WARDAVOIR

**Centre Communal d'Action Sociale:** Eric LEGROS  
 Brigitte WARDAVOIR - Philippe GUILLEMET  
 Jean-Paul VINSOT - Géraldine CAUCHETEUX  
**Personnes hors conseil:**  
 Nicole CAILLARD - Mylène DUBESSET  
 Micheline GUILLEMET - Michèle MICHEL

**Communication Information:**  
 Eric LEGROS - Brigitte WARDAVOIR  
 Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT  
**Personnes hors conseil:** Véronique REAUD

**Intercommunalité :**  
 Eric LEGROS - Brigitte WARDAVOIR  
 Claude IMHOF

**Tuteur Emploi-jeune:** Eric LEGROS

**Bibliothèque :** Brigitte WARDAVOIR  
**Personnes hors conseil :** Michèle MICHEL  
 Véronique REAUD

### Les délégués des syndicats intercommunaux

**Regroupement pédagogique :**  
 Brigitte WARDAVOIR (Vice-présidente)  
 Sylvie BIGEAULT - Géraldine CAUCHETEUX  
 Michel FILLETTE

**Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la LOUPE :**  
**Délégués titulaires :** Eric LEGROS  
 Michel FILLETTE  
**Délégués suppléants :** Brigitte WARDAVOIR  
 Didier GUYON

**Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**  
**Délégués titulaires:** Philippe GUILLEMET  
 Jean Paul VINSOT  
**Délégués suppléants:** Brigitte WARDAVOIR  
 Claude IMHOF

**Syndicat électrique:**  
**délégués suppléants :** Eric LEGROS  
 Philippe GUILLEMET

**Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):**  
**Délégué titulaire :** Géraldine CAUCHETEUX  
**Délégué suppléant :** Frédéric COLIN

**Parc Naturel Régional du Perche:**  
**Délégué titulaire :** Claude IMHOF  
**Délégué suppléant:** Frédéric COLIN

**Syndicat d'initiative de la Loupe:**  
**Délégué titulaire:** Denis GRANGER  
**Delégué suppléant:** Claude IMHOF

**Jumelage du canton de La Loupe:**  
 Eric LEGROS - Géraldine CAUCHETEUX

**Comité de Bassin d'emploi:**  
 Eric LEGROS - Frédéric COLIN

**Centre Nationale d'Action Sociale:**  
 Eric LEGROS

**Sécurité routière**  
 Frédéric COLIN

## Résumés de réunions de conseil municipal

### Réunion du 28 février 2002

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le jeudi 28 février 2002 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu ordinaire de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2002, qui est approuvé à l'unanimité.

#### Mr Legros informe le conseil :

\* que le diagnostic des poteaux à incendie a été réalisé par les pompiers de La Loupe, les poteaux situés dans le bourg sont difficiles d'accès et en mauvais état mais des réserves d'eau sont présentes notamment à l'étang du Panama et sur la zone d'activités (réserve incendie). A Beurepaire, les poteaux sont en bon état et ont un débit suffisant mais ils auraient besoin d'être repeints et vérifiés périodiquement.

\* que la D.D.E. a émis un avis favorable au projet de construction d'un silo rhizophytes sur un terrain inondable situé derrière la station d'épuration. Il y a donc lieu de déterminer la surface utile et de demander au propriétaire s'il accepterait de nous vendre une parcelle et le prix le cas échéant.

\* que le coût du déblaiement des matériaux situés sur le terrain jouxtant le cimetière ne devraient pas être onéreux.

\* que le devis concernant la mise en place d'un passage piétons face à l'église sur la RD 941 est en cours.

\* Les dégâts occasionnés par le gibier sur des chemins communaux sont à nouveau évoqués. Mr Granger suggère de demander à la D.D.A les procédures d'indemnisation.

#### Compte administratif 2001 : Service d'eau potable

Le compte administratif 2001 est approuvé après examen des comptes. En section d'exploitation, il fait apparaître un excédent de 6 443.97 F et un résultat cumulé excédentaire de 7 124.46 F soit 1 086.12 €.

En section d'investissement, il présente un déficit de 15 889.83 F et un résultat cumulé excédentaire de 39 237.35 F soit 5 981.70 €.

#### Constatant que le compte administratif présente :

\* un excédent d'exploitation de 1 086.12 €, ce résultat est reporté au compte 002 en section d'exploitation.

\* un excédent d'investissement de 5 981.70 €, ce résultat est reporté au compte 001 en section d'investissement.

#### Budget primitif 2002 : Service d'eau potable

Le budget primitif est en suréquilibre en section d'investissement à cause de l'excédent à reporter. Les dépenses s'élèvent à 2 965 € (remboursement du capital des emprunts) et les recettes à 6 137 €.

En section d'exploitation, le budget s'équilibre à 2 650 € en dépenses et en recettes.  
Le budget primitif 2002 est adopté à l'unanimité.

#### Compte administratif 2001 : Service d'assainissement

Le compte administratif 2001 est approuvé après examen des comptes. Il laisse apparaître en section d'investissement un excédent de 136 872.61 F et un résultat cumulé excédentaire de 110 591.67 F soit 16 859.59 €. En section d'exploitation, il présente un excédent de 84 406.06 F et un résultat cumulé excédentaire de 87 410.58 F soit 13 325.66 €.

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 13 325.66 €, ce résultat est affecté au compte 1068 en recettes d'investissement afin de financer des dépenses d'investissement.

Le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement.

#### Budget primitif 2002 : Service d'assainissement

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à 46 500 € en section d'exploitation et à 179 400 € en section d'investissement. Il est prévu à ce budget la construction d'un silo à boue, un plan de zonage, le diagnostic du réseau d'assainissement ainsi que l'extension du réseau d'assainissement rue de l'étang. Le conseil sollicite toutes les subventions auxquelles il peut prétendre.

Le budget primitif 2002 est adopté à l'unanimité.

#### Indemnités de logement aux instituteurs:

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'indemnité représentative de logement aux instituteurs s'élèvent à 2 356.25 € pour les instituteurs ne disposant pas de logement de fonction : avis favorable du conseil.

## Laboratoire phytologique de l'étang

C'est en 1983 que le laboratoire Phytologique de l'étang a été créé, au 54, grande rue à Champrond-en-Gâtine.

Constitué d'une équipe strictement familiale dont un ingénieur agrobiologiste et deux médecins homéopathes acupuncteurs, sa particularité est le mode de fabrication semi-artisanal, s'inspirant des préparations à l'ancienne. Ce qui entraîne une fabrication par petites quantités, une longue distillation des plantes utilisées.

Nous créons nous-mêmes les formules de nos produits sans conservateur, sans colorant ni produit de synthèse, avec des composants issus de l'agriculture biologique.

Ayant vécu 17 ans au Moyen Orient, il nous fut aisé de constater combien les femmes de ces pays conservaient, malgré un climat très éprouvant, une peau souple, fraîche et agréable. Elles utilisent avec succès des huiles végétales naturelles pour soigner leur peau et leur visage en particulier. Les huiles végétales naturelles conservent leurs vitamines et leurs minéraux. Elles sont très réhydratante, nourrissantes et protectrices.

Par ailleurs, propolis d'abeille, avec ses vitamines, ses antibiotiques naturels et ses oligo-éléments a des qualités essentielles très spécifiques et positives pour la peau, fortifiante, régénérante, purifiante, cicatrisante, reconnues par bien des spécialistes.

C'est la combinaison de ces produits entièrement naturels ( nos produits peuvent sans risque être appliqués sur les muqueuses ou même être mangés ) qui constitue la base de notre gamme de produits. Les peaux sèches, les peaux grasses les peaux avec certains problèmes sont très souvent satisfaites en les utilisant.

Dans notre laboratoire, nous respectons la tradition, l'authenticité et la qualité des matières premières pour présenter à notre clientèle des produits efficace les plus naturels possible.

N'hésitez pas à venir nous voir au 54, grande rue ou à nous téléphoner au 02.37.49.82.92, nous aurons plaisir à vous renseigner.



# Les petites annonces

Eric MONTIGNY

## Calligraphe enlumineur professionnel

Dès le mois de novembre 2002, Eric Montigny ouvrira un l'Atelier Permanent de Calligraphie Latine et d'Enluminure à Beurepaire.

Vous y trouverez un peu de matériel de calligraphie, des cours hebdomadaires et des stages "à la carte" dispensés toute l'année.

Lors des journées inaugurales, vous pourrez assister à quelques démonstrations à la plume de fer ou à la plume d'oie.

Pour plus d'informations, contactez Eric Montigny Calligraphe Enlumineur Professionnel, Membre de la Chambre Syndicale des Calligraphes Professionnels Indépendants de France,

tel : 06 68 33 24 17

e.mail : eric.montigny@free.fr

## Nouveau au Salon Odil'Tiff

Karine Villeneuve diplômée d'Etat, vous propose un Vendredi par mois l'équipement professionnel d'un institut de beauté pour des soins de qualité :



- ~ soins du visage,
- ~ épilation cire tiède jetable,
- ~ beauté des mains et des pieds,
- ~ maquillage,
- ~ soins du corps amincissement,
- ~ enveloppement d'algues,
- ~ drainage lymphatique esthétique.

Ses services sont ouvert à tous! Pour prendre rendez-vous, contacter nous au :

02.37.49.81.73

Prochaines dates:

Le 26 juillet  
Le 30 août  
le 27 septembre  
le 25 octobre

## A Vendre :

**Machine à écrire,  
armoire ancienne.**  
(Prix intéressants)

Pour tous renseignements,

Téléphonez au 02.37.49.80.20



## A louer



Logement avec cour et jardin  
Rez-de-chaussée : cuisine ouverte sur  
séjour, salle de bain  
Étage: 1 chambre, 1 WC  
Chauffage électrique.

**LOYER : 228 €**

Contactez Mme DEPAUW au

02.54.89.74.74



## Nom de la rue de la zone d'activité

Mr le Maire propose au conseil des noms de rue, qui ont été suggérés par la population par le biais de la Feuille de Chou : rue de la Porte du Perche, rue de la Percheronnette ou rue du Perche. Le conseil décide d'attribuer le nom du lieudit soit rue du Champrier de la ferme.

## Compte rendu de l'état d'avancement des réflexions sur le projet de communauté de commune

Eric Legros présente au conseil les deux projets de communautés de commune en cours d'étude :

- \* une petite communauté qui comprendrait les communes du sud du canton
- \* une plus grande qui se composerait de la majorité des communes adhérentes au SIVOM de La Loupe.
- \* Des tableaux représentant la répartition des délégués du SIVOM, la population des communes ainsi que le produit fiscal par habitant pour chaque projet sont remis aux conseillers municipaux. Des informations concernant le périmètre et les ressources sont données.

Eric Legros donne le compte-rendu de la visite de la Communauté de Commune de Mortagne au Perche qui fonctionne bien depuis sa création en 1995 : bonne représentation des communes, taxe professionnelle additionnelle, Dotation Globale de Fonctionnement, nombre important de petites communes.

Après discussion, les conseillers émettent quelques réserves; notamment en ce qui concerne le mode de représentativité, la préservation de l'identité de chaque commune en prenant garde aux dérives possibles, certains souhaiteraient assister à des réunions pour obtenir plus d'informations, notamment sur les compétences obligatoires et optionnelles.

Des simulations au niveau de la répartition des délégués et de la situation fiscale seront réalisées par un stagiaire étudiant en aménagement du territoire.  
Le conseil se prononce pour continuer l'étude d'un projet de communauté de commune regroupant l'ensemble des communes du canton de La Loupe.

## Renouvellement du contrat SEGILOG

Mr le Maire informe le conseil que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service est arrivé à échéance et qu'il y a donc lieu de le renouveler pour les trois prochaines années sachant que le coût est de 1 500 € HT annuel. A cet effet, le conseil sollicite une subvention auprès du conseil général.

## Remboursement de l'assurance GROUPAMA

Mr le Maire informe le conseil que GROUPAMA rembourse à la commune les travaux de clôture dans les virages sur la RN 23 suite à deux sinistres : soit 419.23 € pour l'un et 198.18 € pour l'autre : accord du conseil.

## Questions diverses

### Prêts à Poster 2002 :

Le conseil ne souhaite pas donner suite au concours "Prêts à Poster 2002", notre logo ou blason étant en cours d'élaboration.

### Projet coeur de village :

Un projet de cahier des charges a été envoyé au C. A.U.E. indiquant le projet d'enfouissement des réseaux, qui peut être subventionné dans le cadre de l'opération coeur de village.

### Compte-rendu de la commission voirie du 27/02/02 :

La commission voirie a dressé un état des lieux des chemins communaux avec les services de la D.D.E. dans le cadre de l'aide technique à la gestion communale, un devis sera ensuite établi. Mr Guyon signale que les travaux sur le chemin de l'Aiguillon n'ont pas été terminés et qu'il y aurait lieu de les prévoir.

Le terre-plein situé face au château de Beurepaire est dégradé, un aménagement est à prévoir.

Denis Granger indique au conseil que la vallée des Berroux pourrait être broyée avant la moisson étant donné que le champ la bordant est actuellement en jachère.

Des gravats retirés lors des travaux de desserte gazière pourraient remblayer des chemins communaux.

## Réunion du 28 mars 2002

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le jeudi 28 mars 2002 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu ordinaire de ses séances.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 28 février 2002, qui est approuvé à l'unanimité.

## Modification du statut du SIVOM

Mr Legros rappelle la liste des sections existantes du SIVOM .

Suite à la dernière assemblée générale, il a été soumis aux délégués l'idée de créer deux sections nouvelles, à savoir :

\* Une première section intitulée : construction et gestion de bâtiments relais sur les zones intercommunales.

\* Une deuxième section intitulée: Etude pour la mise en place d'une communauté de communes.

\* Pour cette section, il est envisagé de faire appel à un stagiaire qui serait chargé de faire de nombreuses simulations sur, les différentes fiscalités possibles ainsi que les éventualités d'intégration de diverses compétences.

\* Après en avoir délibéré, l'ensemble des conseillers présents se déclare favorable à la création de ces deux sections.

Mr Legros présente également le projet d'adhésion à la section déjà existante à laquelle adhèrent les communes de La Loupe, Fontaine-Simon, Meaucé et Belhomert et à laquelle la commune n'adhère pas qui concerne les gens du voyage et qui s'intitule « réalisation et exploitation d'une aire de nomades ».

Il est évoqué la possibilité de faire en sorte que le terrain acquis par la commune de La Loupe devienne un terrain d'accueil cantonal pour les gens du voyage.

Cette opération bénéficie de fortes subventions qui sont de l'ordre de 45000 euros par place. en investissement et 1500 euros par an en fonctionnement.

De plus Monsieur le Sous-Préfet a rappelé lors d'une dernière réunion que si cette aire était conforme chaque commune adhérente, pourrait obliger les gens du voyage à s'y installer plutôt que de s'installer sur des terrains communaux ou privés non aménagés à cet effet. Les communes adhérentes ne seront plus tenues de mettre en place ce type de structure.

Le conseil après en avoir délibéré se prononce en faveur de l'adhésion de la commune à cette section par dix voix pour et une abstention.

#### Opération cœur du village

Le cahier des charges a été envoyé au CAUE, celui-ci a apporté quelques modifications de présentations, il serait bon maintenant d'insérer des plans cadastraux indiquant les endroits du village que nous envisageons de réaménager ainsi que les sites où sont implantés les logements locatifs. Pour entrer pleinement dans cette opération il faut que la commune s'engage dès à présent dans une première tranche de réhabilitation de logements. Pour ce faire il a été choisi de commencer par le logement F2 du 70 grande rue. Il faudra consulter trois architectes différents pour cette réhabilitation puis choisir un de ces trois architectes. Cette réhabilitation est estimée à une valeur comprise entre 150 000 et 200 000 F soit 22800 à 30500 €.

#### Compte administratif 2001

Mr Legros présente le compte administratif 2001 du budget de la commune, celui-ci fait état d'un excédent de 179 644,70 F en section de fonctionnement et un excédent de 126 343 ,55 F en section d'investissement. Les excédents sont reportés au budget primitif 2002 afin de financer de nouvelles dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le compte administratif, en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal, est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents, le Maire ne prenant pas part à cette approbation conformément à la législation.

#### Budget primitif 2002

Mr Legros demande si il y a lieu de modifier les taux des taxes sachant qu'une augmentation n'apporterait que peu de revenus supplémentaires. Le conseil se prononce pour le maintien des taux de l'an passé. Mr Legros présente section par section dépenses et recettes du projet de budget primitif qui fait suite à la réunion de la commission des finances réunie le jeudi 21 mars 2002.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2002 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 274 884 euros en section de fonctionnement et à 224705 euros en section d'investissement, après avoir demandé quelques précisions sur les diverses dépenses à engager. Les orientations budgétaires ont été définies comme suit pour la section d'investissement :

Travaux de voirie	23 000 €
Busage du terrain jouxtant le cimetière	1 600 €
Enfouissement des réseaux	125 000 €
Mise en conformité de la salle polyvalente et aménagement de toilettes	2840 €
Vitrification de la salle polyvalente	4000 €
Travaux sur le clocher de l'église	20 000 €
Réhabilitation du logement F2	30 000 €
Réaménagement de la cuisine de la cantine	
Rideaux et chaises pour la salle polyvalente	3 100 €
Mobilier urbain ( corbeilles à déchets)	700 €
Fourneau	2800 €

il a notamment été question de l'éventuelle vitrification du parquet de la salle des fêtes, des garanties ou des essais seront demandés avant d'effectuer un choix définitif sur la méthode à employer pour l'entretien du parquet de la salle polyvalente.

#### Aménagement du terrain de football

Un devis a été établi l'an passé pour cet aménagement, afin de ne pas trop grever notre budget, eu égard à ce devis, Mr Legros propose une solution intermédiaire qui serait de demander aux agriculteurs de la commune d'intervenir avec leur matériel, ils seraient ensuite indemnisés sur la base du tarif d'entraide entre agriculteurs (ces tarifs sont définis chaque année).

## Et si on sortait...

### Dates à retenir

#### Dimanche 7 juillet 2002:

☼ Méchoui à 12H30 à Friaize.

12 € pour les Anciens combattants et membres honoraires

20 € pour les amis et 10 € pour les enfants

(Contact : Association des Anciens combattants)

#### Samedi 13 juillet 2002

☼ 22h00 Retraite aux flambeaux départ place de l'église.

☼ 23h00 Feu d'artifice suivi du pot de l'amitié avec soirée dansante animée par un orchestre.



#### Dimanche 14 juillet 2002

☼ 9h00 concours de pêche

☼ 11h00 remise des diplômes des maisons fleuries, présentation des nouveaux arrivants et apéritif offert

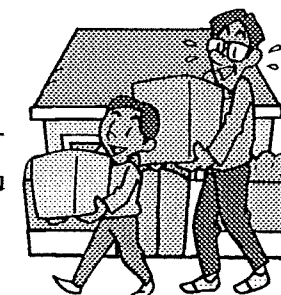
☼ Repas du 14 juillet 8 € sans boisson réservation à la boucherie ou à la boulangerie

☼ 15h00 jeux gratuits pour tous

#### Samedi 10 et Dimanche

#### 11 août 2002 :

☼ Brocante, arts, artisanat, kermesse et marché du Terroir.



#### Jeudi 15 août 2002 :

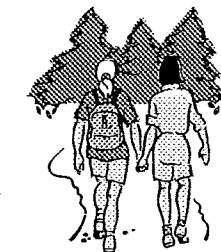
☼ Libération de Champrond.

(Contactez : Association des Anciens combattants)

#### Dimanche 8 septembre 2002 :

☼ Triple randonnée Perchemin Organisée par l'association Perchemin.

(Contactez : Association Perchemin)



#### Samedi 21 septembre 2002 :

☼ Concours de pêche.

(Contactez : Société de pêche)

#### Lundi 11 Novembre 2002 :

☼ Armistice du 11 Novembre à Champrond, puis à Montlondon.

(Contactez : Association des Anciens combattants)

#### Samedi 7 décembre 2002 :

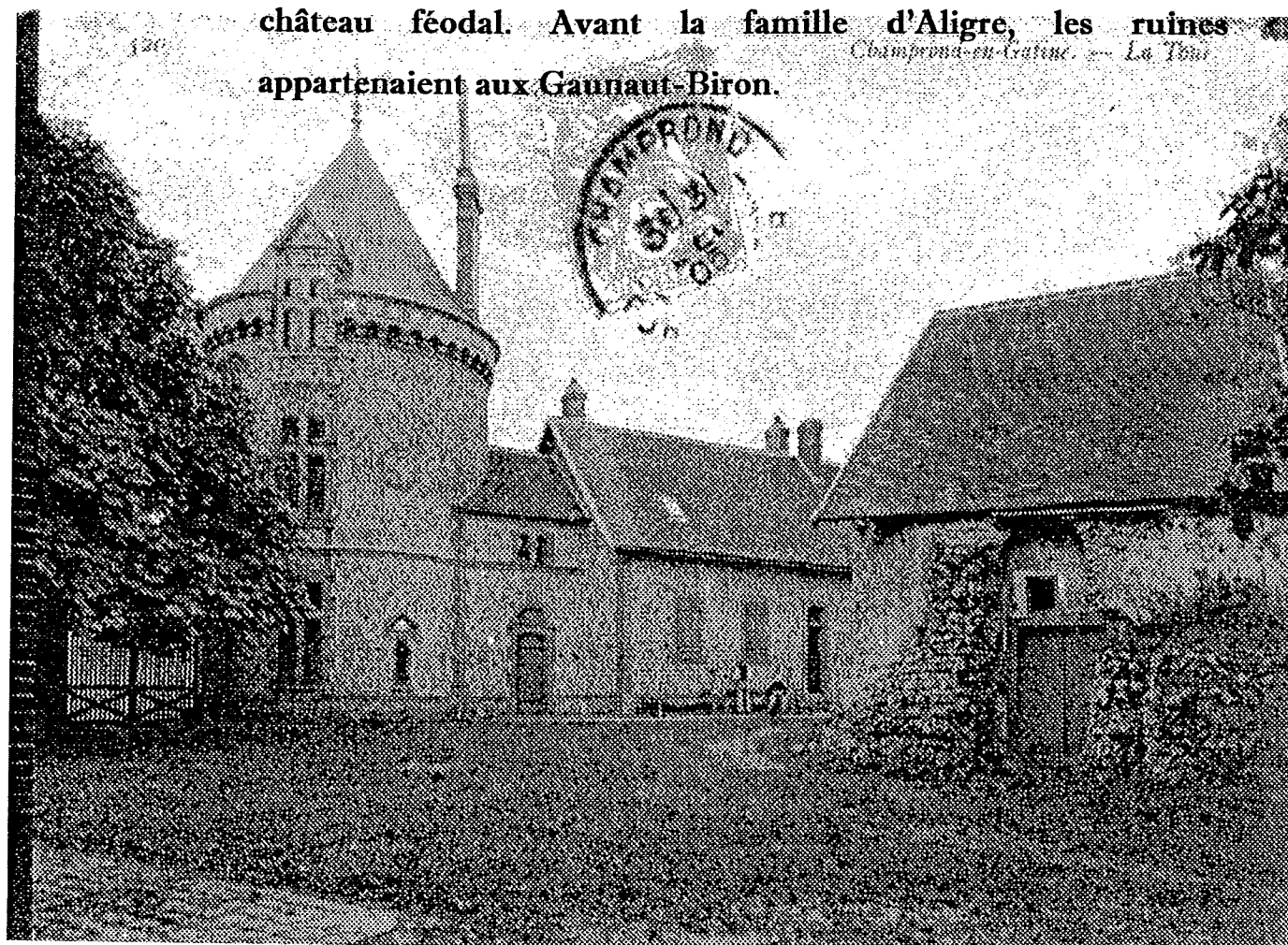
☼ Un tour de canton pour le Téléthon.

(Contactez : Association Perchemin)

## Un peu d'Histoire

### La tour de Champrond-en-Gâtine

**A**u 11<sup>ème</sup> siècle le comte du Perche fait construire un château fort à Champrond-en-Gâtine, les assauts de l'histoire l'ont anéanti. En 1820 le marquis d'Aligre acquiert la grand'maison de Champrond, 159 hectares des forêts de Champrond et de la Magnane, la ferme du Valdou et la tour de Montlandon. Et c'est en 1876 que la filleule de la Marquise d'Aligre fait édifier la tour de Champrond, sur les soubassements de l'ancienne tour du château féodal. Avant la famille d'Aligre, les ruines appartenaient aux Gannaut-Biron.



### Evolution de la Poste dans les années à venir

Mr Legros fait un compte-rendu de la visite du chef du groupement postal, Monsieur Lecêtre, La Poste après avoir proposé de façon général aux communes rurales de faire en sorte que les mairies soient des structures d'accueil pour une partie des services postaux envisage avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie qu'un partenariat se réalise avec des commerçants. l'ensemble du conseil se prononce pour une extrême vigilance par rapport à ces propositions, d'autant que Madame le Receveur de La Loupe n'a pas tenu compte de la consultation faite auprès des habitants de la commune puisqu'elle a fait déplacer les horaires qui convenaient à une majorité d'usagers de l'après-midi au matin de 10h à 12h15 et ce, pour une durée indéterminée.

### Tarif de vente sur le domaine public de la commune

Suite à une demande de Mr Poivré fleuriste à l'enseigne du Bouquet Fleuri à Courville concernant la vente de fleurs sur la place de l'église six jours dans l'année, le conseil propose de demander une somme de huit euros par jour.

Ce tarif servira de références pour tous les autres commerçants utilisant l'espace public communal de façon temporaire.

### Compte rendu de la dernière assemblée générale du SIAP

Mr Imhof fait le compte-rendu de cette dernière assemblée générale qui avait pour objet la présentation et l'approbation du compte administratif 2001 et la présentation du budget primitif 2002.

### Compte rendu de la dernière assemblée générale du SIRTOM

Mr Guillemet fait le compte-rendu de cette dernière assemblée générale, qui comme pour les autres structures intercommunales était essentiellement axée sur le compte administratif 2001 et le budget primitif 2002. Le compte administratif a été approuvé et les propositions du budget primitif ont été acceptées. Au regard des propositions budgétaires, une baisse d'environ 2,48 % de la taxe des ordures ménagères est prévue pour les usagers.

Les tarifs 2002 pour la gestion des déchets verts (Ets Panier) sera de 24,90 € HT, la tonne ce qui constituera une baisse.

Pour la gestion des déchetterie, les Ets Genets ont augmenté leurs tarifs( 157530,32 €) en raison du passage aux 35 heures, de l'ouverture au public plus importante et des tarifs qui étaient considérés comme faibles les années précédentes.

En ce qui concerne le transport et la revalorisation des déchets les tarifs de la Polyurbaine sont en hausse de 6% soit 322 352 ,91 €.

Le contrat avec cette société arrive à échéance à la fin de l'année 2002.

En prévision de l'année 2003, il faudrait envisager, si le SIRTOM conservait le site de Ouarville une augmentation d'1,52 euro par tonne.

Aujourd'hui les frais se décomposent de la façon suivante :

54,88 euros par tonne auxquels il faut ajouter 5,34 euros de transport soit un total de 60,22 euros.

En 2003 cela ferait un coût de 61,74 euros (405 F environ) la tonne transportée.

Une autre alternative serait l'acheminement vers le centre ORISANE de Seresville ce qui ferait un coût de 91,47 euros la tonne soit une augmentation de **48,15 %**. Le budget 2002 étant voté, l'achat des containers va être effectif prochainement, la livraison à la commune est prévue dans un délai de cinq à six semaines.

Voici un rappel de ce qui est prévu pour la commune :

\*livraison de trois containers pour Beaufort.

\*remplacement du container à verre placé à côté de la zone intercommunale par un autre de plus grande capacité et mise en place de l'ancien à la salle des fêtes.

Il est à rappeler que les containers doivent être nettoyés par les services de chaque commune en veillant à ce que les aires soient tenues propres.

En ce qui concerne l'usine de thermolyse, la situation reste bloquée par une procédure judiciaire qui risque d'être longue.(2 à 3 ans)

### Syndicat scolaire

Mme Wardavoire fait le compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat Scolaire :

Etant donné le départ de Madame Repérant à la retraite, une manifestation de départ sera réalisée le 3 mai à la salle polyvalente de Champrond en Gâtine.

Madame Bigeault indique que suite à une réflexion sur la fréquentation par les élèves de Petite Section des jeux secs au centre aqua-récréatif de Fontaine Simon, cette possibilité sera rendue effective après les vacances de Pâques après la signature d'une convention avec le SIVOM. Ceci permettra à la classe maternelle entière de se rendre au bassin aquarécréatif et d'éviter les déplacements de l'enseignante des CE1-CE2 afin de surveiller les élèves de Petite Section. Deux personnes en Contrat Emploi Solidarité vont être nommées prochainement.

### Dernière assemblée générale du syndicat électrique

Il n'y avait pas de délégué présent à cette dernière réunion, le compte administratif a été approuvé et le budget primitif a été voté.

### Compte rendu de la visite de l'église

Suite à une demande de mise en valeur de la source qui se trouve sous l'autel, une visite a été organisée en présence de l'Abbé You, de Mme Michel, Mme Wardavoire et Mr Legros.

### Répartition des permanences pour les élections présidentielles

Suite à la présentation d'un tableau de synthèse, après discussion, chaque conseiller s'est inscrit pour les horaires de permanences pour chacun des deux tours des élections présidentielles. Chaque conseiller absent, devra trouver un remplaçant électeur sur la commune, en cas d'empêchement.

### Demande de subvention

Une demande a été formulée du Judo Club de Thiron Gardais en vue d'obtenir une subvention de la part de la commune, le conseil a émis un avis défavorable restant fidèle à une attribution de subventions pour les associations communales, voire cantonales ou encore les associations d'intérêt général. Le conseil a donc émis un avis favorable pour l'attribution de subvention pour la délégation locale de la Croix Rouge. Une demande d'aide a également été faite par le Collège de La Loupe pour quatre collégiens résidant sur notre commune qui feront un voyage en Espagne au mois d'avril 2002. Conformément aux années précédentes, une aide sera attribuée par famille pour une valeur de 31 euros.

### Reunion du 25 avril 2002

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le jeudi 28 mars 2002 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mmes Bigeault Sylvie, Caucheteux Géraldine, Wardavoire Brigitte, Messieurs Colin Frédéric, Fillette Michel, Granger Denis, Guillemet Philippe, Guyon Didier, Imhof Claude, Vinsot Jean Paul.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2002, qui est approuvé à l'unanimité.

### Présentation par M et Mme FOUCHER de leur proposition d'achat du chemin rural N° 26

Monsieur Foucher rappelle sa demande datant de la fin de l'année 2000. A titre d'information et de rappel Monsieur Legros indique que le principe de la vente a été acceptée par une délibération en date du 19 octobre 2000 et qui a été suivie d'un accord de principe pour que l'enquête d'utilité publique soit menée par Mme Sophie Prelle, secrétaire de mairie de la commune. Le conseil entérine donc cette décision.

### Retrait de la commune de la Puisaye du SIRTOM

Suite à la demande de la commune de la Puisaye de se retirer du SIRTOM, le conseil approuve cette demande à l'unanimité.

### Convention avec FRANCE TELECOM pour l'enfouissement du réseau téléphonique

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique qui sera concomitant avec l'implantation du réseau de gaz, la commune doit passer une convention avec France Telecom, la proposition de cette entreprise ne correspond pas aux estimations de la Direction départementale de l'Agriculture, il sera donc demandé de plus amples informations à Monsieur Vannier de la DDA et à France Telecom, le conseil municipal s'inquiétant par ailleurs du manque de concertations entre les différents intervenants concernés par le terrassement.

### Inscription du chemin rural N° 1 (dit chemin de César) au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est vue reconnaître la propriété de ce chemin à la fois par le Tribunal de Grande Instance de Chartres puis par la Cour d'Appel de Versailles le 6 décembre 2001, Madame Monthuir ayant été déboutée par ces deux instances judiciaires; cet état de fait ayant été reconnu par Monsieur Bertrand Monthuir gérant du G.F.E Daubeck actuel propriétaire, riverain de ce chemin.

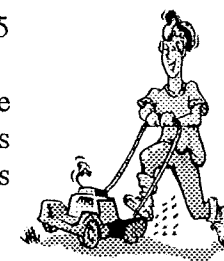
Le conseil approuve à l'unanimité l'inscription de ce chemin au plan départemental de randonnée mais souhaite pour éviter toutes difficultés de reconnaissance du tracé que soit recherchée une formule amiable de partage des dépenses de bornage avec le propriétaire riverain de ce chemin, comme cela a été réalisé pour le chemin rural n°6.

# ADMR

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association qui fête ses 20 ans cette année.

Créée en 1982, elle instaure le service d'aide aux familles avec enfants de moins de 14 ans, ce qui permet de soulager les familles de certaines tâches ménagères. Le nombre de familles ayant recours à ce service est en augmentation depuis plusieurs années.

Trois ans plus tard, en 1985 l'association crée le TUC Il s'agit d'un programme de réinsertion pour des jeunes sans emplois, qui réalisent des petits travaux pour des personnes âgées.



Toujours dans l'optique d'améliorer la vie des personnes âgées, l'association inaugure en 1986 FILIEN la télé assistance : Il s'agit d'un système d'alarme fonctionnant 24h/24h et toute l'année. Le fonctionnement est réalisé par un émetteur et un récepteur.

L'émetteur est une poire en tête du lit et un médaillon porté au cou. En cas de malaise, de crise d'angoisse ou de chute il suffit d'actionner la poire ou le médaillon pour que l'alerte soit donnée au service central de Verdun, l'hôtesse recevant l'appel voit les coordonnées de la personne s'afficher, ce qui permet une intervention rapide.

Cette aide permet aux personnes âgées ayant des problèmes de santé et, isolées, de pouvoir rester le plus longtemps possible à leur domicile et de raccourcir le temps de convalescence en maison de repos, elle leur permet plus d'autonomie. 75% des personnes accédants à ce service ont plus de 85 ans.

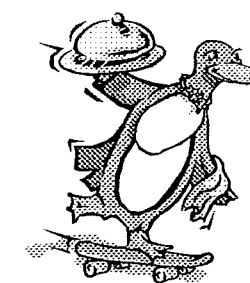


En 1993 l'association développe les relations humaines et crée des emplois par un nouveau service : le service particulier employeur Pour améliorer la qualité de vie, des salariés sont mis à disposition de particuliers employeurs. Ce service est à la portée de tous, selon la demande et dans le respect de la vie privée sans distinction d'âge ni de revenu.

Les interventions sont :

- ✓ Garde de jour
- ✓ Garde de nuit
- ✓ Garde d'enfant avec le bénéfice de l'AGED (Aide à la Garde Des Enfants à Domicile)
- ✓ Aide à la toilette
- ✓ Ménage course, repassage...

Ces tâches sont réalisées par des salariés en C.D.I Le service bénéficie d'une réduction d'impôt à la hauteur de 50% des sommes versées pour l'emploi d'un salarié.



Le dernier service innovant est le portage de repas créé en 1997 il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans ou de moins de 65 ans si elles sont affaiblies. Vous pouvez sur prescription médicale vous faire servir de 1 à 7 repas par semaine.

Si vous êtes intéressés par un de ces services vous pouvez contacter la permanence de l'association à la mairie de La Loupe au :

02.37.29.90.59



## Tennis club



## Les Anciens Combattants

### Le loto du 24 février :

L'association organisa un loto avec une nette progression de participants, une trentaine de lots ont fait des heureux parmi les gagnants.

### Le voyage à Orléans :

Le Dimanche 17 mars nous sommes partis en car avec 50 personnes à bord, pour voir Franck Michaël au Zénith à Orléans.

### Célébration du 19 mars :

Le 19 mars fut célébré au monument aux morts de Champrond et se termina par le traditionnel pot de l'amitié.

### L'armistice 39/45:

Le 8 mai l'association des anciens combattants célébra l'armistice 39/45 par un dépôt de gerbes puis lecture des manifestes au monument aux morts de Champrond suivi du pot de l'amitié, et poursuiva cette manifestation au monument de Friaize et un hommage fut rendu sur la tombe du pilote Canadien. Le pot de l'amitié clôtura cette journée.

### Et bientôt:

L'association prévoit l'organisation d'un méchoui pour le Dimanche 7 juillet à la salle polyvalente de Friaize, puis viendra la célébration de l'armistice du 11 novembre qui sera célébré d'abord à Champrond et puis à Montlondon où sera fait le traditionnel repas.

## La Reinette Verte

La Reinette Verte, association créée en 1997, vous accueillera à partir de la mi-octobre prochain, pour une nouvelle saison de fabrication artisanale de jus de pommes !

Le principe : participer à toutes les étapes de fabrication du jus, du nettoyage des fruits à la mise en bouteille, tout ce ci dans une ambiance conviviale. L'année passée, 200 familles ont fabriqué plus de 27000 litres de jus !

### Prochain rendez-vous :

**Samedi 19 octobre pour une Porte Ouverte**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 49 84 14, par mail reinette.verte@wanadoo.fr

A bientôt,

## Désignation de deux délégués supplémentaires au syndicat électrique du Perche

Messieurs Guillemet et Legros se portant volontaires, leurs candidatures ont été acceptées par le Conseil Municipal.

## Tarification du repas de printemps

Le conseil approuve la tarification proposée par la Commission Communale d'Action Sociale soit 17 euros par repas.

## Remerciement de l'établissement Français du don de sang

Pour le premier accueil de cette collecte de sang dans le véhicule de cet établissement, il y a eu dix volontaires, c'est pourquoi celui-ci remercie la commune.

## Offre de vente de Monsieur Jean GUYON

Suite à divers contacts avec M. Guyon à propos du terrain de l'Etang du Prieuré qui est envisagé comme lieu d'implantation des silos à boue de type rhizophytes, ce dernier propose la somme de 3 euros par mètre carré.

Le Conseil émet un avis favorable et décide de demander un devis de bornage après accord de M. Jean Guyon. Il a également été convenu que la commune prendra en charge les clôtures de ce terrain, tant les clôtures délimitant le terrain que les clôtures empêchant les animaux pâturant d'endommager ces premières clôtures séparatives.

## Demande de Monsieur Francis AUGUSTINE pour l'implantation saisonnière d'une terrasse mobile

Monsieur Augustine demande l'autorisation d'implanter une terrasse provisoire sur l'emplacement de deux parkings comme l'année passée.

Le conseil accède à la requête de M. Augustine en instituant un tarif de 40 euros par mois pour un emplacement situé à côté de la cabine téléphonique représentant deux places de parking au sol. Une convention sera prise pour l'occupation de cet espace communal du 15 mai au 31 août 2002.

## Étude des devis d'élagage et de broyage de vallées agricoles

Deux entreprises ont proposé leurs services en adressant un devis. Le conseil accepte le devis de l'entreprise la moins disante. Le conseil demande que les employés municipaux nettoient immédiatement les vallées après le passage de l'entreprise pour éviter l'engorgement de celles-ci après les premières pluies de la fin de l'été.

## Lecture du devis pour le busage de l'accès du terrain jouxtant le cimetière :

Le conseil accepte le devis de l'entreprise la moins disante. Une commission voirie et réseaux déterminera le meilleur emplacement de ce passage busé qui aura une emprise d'environ 11 mètres.

## Demande de l'association d'aide à domicile en milieu rural

Cette association demande si la commune pourrait participer à l'achat de boissons pour l'assemblée générale qui aura lieu le 25 mai 2002 à la salle des fêtes. Le conseil municipal accepte de prendre en charge une partie des boissons de la réception qui suivra cette assemblée générale.

## Questions diverses

Projet de communauté de communes, le conseil se prononce pour continuer la démarche de simulation avec les communes voisines et par ailleurs, il se prononce pour l'approfondissement de l'étude des documents présentés par M. Lelièvre à l'occasion de la réunion d'information tenue à La Loupe le 18 avril 2002.

Jean Paul Vinsot insiste sur le fait qu'il faut remettre en état les deux piliers de la porte du cimetière. Des devis seront demandés pour leur réfection.

Un état des communes ayant adhéré à la section bâtiment relais sera fait lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

La question de la sécurité du chemin d'accès à la salle polyvalente est à nouveau soulevée.

Il faudrait trouver des dispositifs efficaces pour réduire la vitesse des véhicules se rendant ou revenant de la salle des fêtes.

Il a été demandé le nivellement sur le chemin qui suit la rue de la Fontaine des passages de drainage.

La prochaine réunion ordinaire de conseil municipal a été fixée le mercredi 29 mai 2002.



Le tennis Club souhaite la bienvenue à une nouvelle section : le tennis de table et décide de la parrainer. Pour plus de renseignements veuillez contacter: Jacky BILLET ou Daniel VIDAL.

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mercredi 29 mai 2002 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mrs VINSOT Jean-Paul - GRANGER Denis - GUYON Didier - IMHOF Claude - GUILLEMET Philippe - COLIN Frédéric - Mmes WARDAVOIR Brigitte - CAUCHETEUX Géraldine  
Absents : Mme BIGEAULT Sylvie pouvoir à Mr GUYON Didier - Mr FILLETTE Michel  
Secrétaire de séance : Mr COLIN Frédéric

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 25 avril 2002.

Quelques conseillers municipaux n'approuvent pas la partie de compte rendu concernant l'inscription du chemin de César au plan départemental d'itinéraires et de randonnées car ils souhaitent que la position de la commune par rapport au bornage soit clarifiée avant son inscription, par conséquent la délibération du 25/04/02 portant sur l'inscription de ce chemin ne sera rendue exécutoire que suite à la prise de position du conseil municipal concernant le bornage et la proposition du G.F.E. Daubeck. Cette délibération n'étant pas à l'ordre du jour, Mr Legros propose de l'inscrire à une réunion ultérieure.

Claude Imhof souhaiterait qu'une commission communale soit constituée pour étudier le projet de communauté de communes. Eric Legros informe le conseil que la commune du Thieulin a abandonné le projet de petite communauté de communes.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 07 Mai 2002, qui est approuvé à l'unanimité.

**Proposition de panneau identitaire communal par le SIAP**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier du SIAP à propos de la mise en place sur l'ensemble du territoire du Perche de panneaux identitaires communaux ayant pour objectifs :

- \* d'affirmer l'identité de chaque commune
- \* de promouvoir l'accueil de touristes
- \* de renforcer le caractère identitaire du Grand Perche.

Cette signalétique s'articulera autour de deux panneaux cartographiques : un panneau communal et un panneau Perche. Le coût de ces panneaux est estimé entre 3 811 € et 4 573 € sachant qu'ils sont subventionnés à 80 %, le coût pour la commune serait d'environ 800 €. Le conseil accepte que la commune se dote d'un tel équipement sachant que leur mise en place s'étalera sur 3 ans, l'emplacement sera à définir dans le cadre de l'opération coeur de village et notamment lors de l'aménagement de la place de l'église.

**Demande de protection électrique du terrain de football**

Mr Legros informe le conseil que le terrain de football a été remis en état et qu'il serait souhaitable qu'il soit protégé contre le grand gibier par une clôture électrique. Par conséquent, le conseil décide de solliciter la Fédération des Chasseurs pour sa mise en place.

**Adhésion éventuelle au fond d'aide départementale des jeunes en difficultés**

Mr Legros donne lecture d'un courrier de la Préfecture en ce qui concerne le Fonds départemental d'Aide aux Jeunes, qui est destiné aux jeunes en difficultés de 18 à 25 ans afin de permettre leur insertion sociale et leur accès aux divers dispositifs de formation et de logement. Mr le Maire indique au conseil que Virginie Debonne a bénéficié d'un programme de trajet d'accès à l'emploi dit TRACE dans le cadre de son embauche par le syndicat scolaire. Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'accorder une aide financière de 50 € à ce fonds pour l'année 2002.

**Problème liés au stationnement sur la place de l'église et le long de la grande rue**

Ces problèmes sont régulièrement évoqués, quelques améliorations peuvent être apportées notamment en ce qui concerne :

- \* le fléchage du sens unique de l'entrée de la Place de l'église
- \* l'acquisition du chemin d'accès situé derrière l'école afin de pouvoir créer un parking, la propriété concernée étant en instance de vente. La commune n'étant pas dotée de document d'urbanisme, il est impossible d'émettre un droit de préemption, toutefois le projet d'acquisition a été mentionné lors de l'instruction de la demande de renseignements d'urbanisme
- \* la délimitation du stationnement devant la boîte aux lettres ou le déplacement de la boîte aux lettres à côté de la boulangerie (avis à demander à La Poste)
- \* la mise en place de poteaux sur la place de l'église pour empêcher le stationnement de véhicules dans le virage (avis à demander à la D.D.E.)

**Perchemin**

Depuis le printemps l'association a poursuivi son « petit bonhomme de chemin », l'assemblée générale annuelle a permis en plus du traditionnel bilan moral et financier de déterminer les orientations des activités et manifestations de l'année 2002. Elles ont commencé par une randonnée pédestre le 5 mai avec une trentaine de randonneurs qui se sont élancés sur les chemins de la commune et de certaines communes voisines.

L'association se félicite par ailleurs, de la reconnaissance par la Cour d'Appel de Versailles le 6 décembre 2001 du fait que le chemin de César ait été confirmé en tant que chemin communal.

Le début de l'été arrivant, nous préparons activement la Triple randonnée du 8 septembre. Nous vous donnons donc rendez-vous ce dimanche 8 septembre, vers 9 heures, le départ devrait avoir lieu comme les années précédentes au lieu-dit l'Empire.

Le Président J.P. Chaboche

**Un petit air de culture**

*Souvenirs et projets*

Qu moment où vous lirez ces lignes la dernière grande manifestation de la saison 2001/2002 d'UN PETIT AIR DE CULTURE aura eu lieu... Et vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous si vous l'avez ratée: un dîner-spectacle avec menu historique (XVIII<sup>ème</sup> S) préparé par Nicole CAILLARD et Daniel VIDAL et une soirée «Cabaret Mozart» drôle et de qualité, présentée en avant première à Champrond-en-Gâtine avant... le Caveau de la République à Paris.

Mais UN PETIT AIR DE CULTURE ne vit pas dans le passé et les événements futurs se préparent déjà :

Notre traditionnelle participation à la Kermesse-vidé-grenier communale, avec, cette année salon de thé et ... tiercé des douceurs (en harmonie avec le marché du même nom organisé pour la première fois par la municipalité et qui deviendra vite un classique des rendez-vous gastronomiques nationaux).

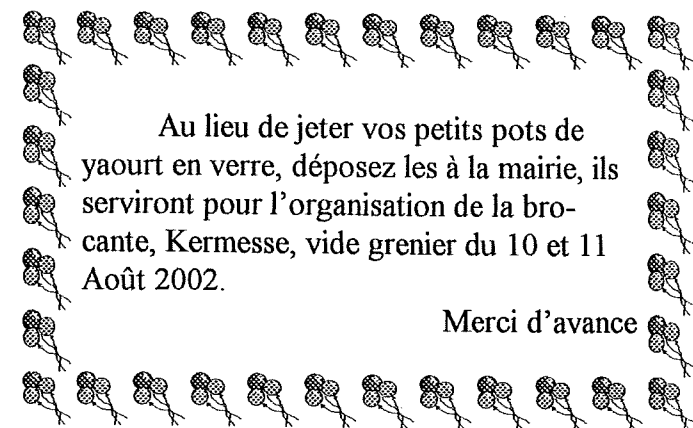
Qu'est ce que le Tiercé des douceurs ?

C'est simple : parmi tous les noms de gâteaux délicieux que nous vous proposerons, vous en choisirez trois. L'ordinateur magique fait son œuvre en classant les préférés de tous les joueurs et celui dont le classement correspond à celui de l'ordinateur a gagné! Bien sûr nous vous remettons avec votre bulletin de participation une règle complète du jeu. L'idée de notre secrétaire Micheline GUILLEMET avait remporté l'an dernier un franc succès pour le classement de la chanson française. Cette année l'idée a été réactualisée par Denise BIGEAULT et nous sommes sûrs qu'elle sera aussi bien accueillie... Surtout dans le cadre de notre salon de thé où nous devons doubler la fourniture de gâteaux car nous avons été en rupture de stock l'an dernier dès cinq heures du soir..

La rentrée d'UN PETIT AIR DE CULTURE est déjà « sur rails » : le 12 octobre 2002 une soirée d'initiation à l'œnologie (original, n'est ce pas?), le 23 novembre nous aurons le grand plaisir, d'accueillir, en coproduction avec la municipalité la troupe « des Buissonniers » tout en préparant notre intervention chorale pour le premier week end de décembre ( tous ceux d'entre vous qui ont envie de chanter sont les bienvenus ) autour d'un vin chaud qui a réjoui bien des cœurs en décembre dernier...

Le petit théâtre aura commencé à travailler son nouveau spectacle qui devrait si tout va bien être prêt au printemps.

Bref, la grande famille d'UN PETIT AIR DE CULTURE continue à ne pas chômer!!!



# Les associations

Cet espace est réservé aux associations de Champrond pour informer les habitants de leurs activités, leurs actualités et leurs projets.

Il suffit pour celles-ci d'envoyer leurs articles à la mairie deux semaines avant la parution du prochain bulletin.



## Liste des associations

<b>Association des Anciens Combattants</b>	Mr MENANT tél: 02.37.49.81.49
<b>Le Club de l'amitié</b>	Mr CENIER tél: 02.37.49.85.20
<b>Le Tennis club</b>	Mr RINGOT tél: 02.37.49.89.65
<b>Un petit air de culture</b>	Mme REAUD tél: 02.37.49.83.23
<b>Perche Association Football</b>	MR LUNEL tél: 02.37.37.31.12
<b>Danse et rêve</b>	Mlle PICHOT tél: 02.37.49.84.14
<b>Perchemin</b>	Mr CHABOCHÉ tél: 02.37.49.86.55
<b>La Société de pêche</b>	Mr VALMALLE tél: 02.37.37.30.00
<b>La Société de chasse</b>	Mr BIGEAULT tél: 02.37.49.84.38
<b>La Reinette Verte</b>	Mr LAMBERT tél: 02.37.49.84.14
<b>Aéronautique du Perche</b>	Mr et Mme WARDAVOIR tél: 02.37.49.86.23
<b>Coopérative scolaire</b>	Mr Rottier-Auclair tél: 02.37.37.31.57

## Société de pêche

Notre petite équipe essaie de déployer tous ses efforts pour satisfaire au mieux les pêcheurs. Nous sommes devant de bonnes perspectives puisque cette année 2002, nous organisons à nouveau des concours de pêche à la truite, notre équipe s'étant renforcée de nouveaux membres élus à la dernière Assemblée Générale.

Le 19 février 2002, l'étang du Panama a été réempoissonné de tanches, gardons et goujons. De ce fait nous souhaitons améliorer notre animation de détente, en réorganisant des concours de pêche à la truite, avec nos faibles moyens étoffés par la participation de la Mairie et de son conseil, que nous ne manquerons pas de remercier.

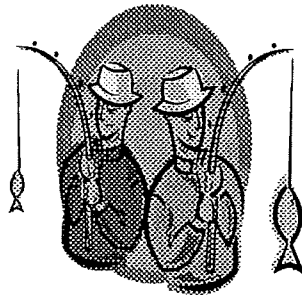
Avec leur soutien, nous pouvons continuer à organiser ces concours, qui ont bien commencé cette année puisqu'une vingtaine de pêcheurs ont participé au concours du 31 mars, au Panama à Champrond ainsi qu'à Beaufort, un bon nombre était présent. Nous remercions également les commerçants de Champrond qui nous apportent leur aide, en nous offrant des petits lots pour nos pêcheurs.

Le dernier concours a eu lieu le 23 juin, et permis à un heureux pêcheur de gagner comme premier prix un téléviseur couleur 55 cm, le deuxième prix était un micro ondes et pour remercier tous les pêcheurs de leur présence un petit cadeau leur était offert.

Les autres concours sont prévus les 14 juillet avec la participation de la commune (concours gratuit), le 15 août et le 21 septembre qui clôturera la saison 2002.

Le tarif des journées de pêche est de 8€ par pêcheur, deux concours sont gratuits pour les possesseurs de la carte annuelle.

Avec nos vifs remerciements, toute l'équipe



## Proposition des communes adhérentes au SIVOM au regard de leur adhésion à la section bâtiment relais

Mr le Maire informe le conseil que :

- \* dix communes ont adhéré officiellement à la section bâtiment relais
- \* trois communes sont en attente
- \* sept communes ont adhéré à la section accueil des gens du voyage.

Le conseil propose de demander au SIVOM, qu'il relance les communes n'ayant pas encore délibéré.

## Présentation du rapport assainissement 2001

Eric Legros présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, qui est approuvé sachant que l'assainissement collectif fait l'objet d'un contrôle régulier du département par le biais du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration).

## Projet de schéma d'aménagement et gestions des eaux du Loir comprenant sept départements

Mr le Maire présente au conseil le projet d'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Loir dont les principaux enjeux sont l'alimentation en eau potable, les loisirs et sports aquatiques et le milieu piscicole.

Le conseil donne son accord de principe à la mise en place de ce schéma. Dans le cas où des participations financières seraient demandées aux communes, le conseil accepterait de participer au prorata de la superficie du bassin versant incombant à notre commune. Le conseil émet néanmoins quelques réserves, notamment en ce qui concerne la réglementation et la situation de la commune qui se trouve dans une zone de partage des eaux sur trois bassins versants (l'Eure, le Loir et l'Huisne).

## Répartition des permanences pour les élections législatives des 9 et 16 juin 2002

Le conseil municipal fixe les tours de garde des bureaux de vote pour les deux tours de scrutin.

## Compte rendu de la commission des fêtes du 18 mai 2002.05.30

Brigitte Wardavoir présente le compte-rendu de cette commission où il a été question de l'organisation de la fête nationale du 14 Juillet et de la brocante des 10 et 11 Août.

Le programme du 14 Juillet est défini comme suit :

- 13 Juillet : 22 h : retraite aux flambeaux
- 23 h : feu d'artifice (à commander chez Vouzelaud réf : Soleil Levant au prix de 839 €) suivi d'un verre de l'amitié avec ambiance musicale par CD ou musique vivante jouée par un orchestre moyennant le prix de 1 700 F, le conseil opte pour la musique vivante.
- 14 Juillet : 9 h : concours de pêche
- 11 h : apéritif offert à la population avec remise des diplômes au concours des maisons fleuries 2001 et présentation des nouveaux arrivants.
- 12 h 30 : Repas préparé par la boucherie Pipereau (prix : 8 €)
- 15 h 30 : Jeux gratuits pour tous

Pour la fête des 10 et 11 août, une brocante, une exposition d'art et d'artisanat ainsi qu'un marché des douceurs sont prévus.

Au cas où le terrain de sports ne serait pas praticable, les stands seraient installés de chaque côté de l'allée de la salle polyvalente. Une autorisation de stationnement des véhicules dans le champ a été accordée par Mr Texier (lui demander une confirmation écrite).

Brigitte Wardavoir indique au conseil que les illuminations de Noël sont en promotion jusqu'à fin juin et soumet au conseil un projet d'acquisition de rideaux lumineux, qui pourraient être mis en place sur le porche de l'église : accord du conseil

## Détermination du passage busé d'accès au terrain jouxtant le cimetière

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la commission voirie et réseaux du 25 mai 2002 qui a fait l'objet :

- \* choix de l'emplacement du passage busé d'accès au terrain jouxtant le cimetière : en limite supérieure du terrain en raison de la sécurité et de la visibilité des véhicules.
- \* de la réfection partielle de plusieurs voies communales notamment au Bois Gilet, à l'Aiguillon, à la Massonnerie, l'allée de la Forêt et plusieurs bouchages de trous.
- \* Un devis a été demandé à la D.D.E.
- \* de recouvrement de 4 à 5 bouches d'égout sur la RN 23
- \* de la réfection du passage piétonnier qui se trouve derrière le muret en béton dans le virage de la RN 23 face à la station d'épuration.
- \* de l'emplacement du terrain de football dont les dimensions seraient de 90 X 55 mètres.

## Prévision pour le titulaire du contrat emploi consolidé et prise de position pour 2003

Eric Legros fait part au conseil que le contrat de Marcel Meleck a été renouvelé pour une durée d'un an et qu'il ne pourra plus faire l'objet d'un renouvellement étant donné que ce contrat d'une durée de 5 ans arrive à terme le 30 avril 2003.

Le coût annuel de la masse salariale pour un agent d'entretien employé à 20/35ème sera calculé et soumis au conseil municipal. Des renseignements concernant les aides éventuelles accordées pour l'embauche de salariés de plus de 50 ans seront pris.

## Lecture de divers courriers

- Courrier de Mr Bertrand Monthuir :

Mr Legros donne lecture des courriers de Mr Monthuir des 22 Mai 2002, 22 Avril 2002 et 18 Juillet 2001 en ce qui concerne la proposition de transaction du Chemin de César qu'il a faite à la commune.

Mr Monthuir étant présent à cette séance de conseil municipal, Mr le Maire propose au conseil de donner la parole à Mr Monthuir afin qu'il expose sa proposition : accord du Conseil. Il présente donc sa proposition qui serait d'acheter le chemin de César au prix de 28 020.31€ (18 500 F) et de passer une convention avec la commune pour l'ouverture du Domaine du Bois Landry dans le cadre d'activités de nature. Par ailleurs, il aurait souhaité que sa proposition soit soumise au conseil municipal avant l'inscription du chemin au plan départemental d'itinéraires et de randonnées. Il propose également au conseil municipal de venir voir sur place les chemins ruraux n°11 et 6 et exige le bornage du chemin de César en intégralité en cas de rejet de sa proposition.

Mr Legros fait part au conseil que le bornage peut être partiel sur des passages incertains en justifiant par des attestations de reconnaissance du tracé du chemin et que par ailleurs la suppression du chemin empêcherait la continuité avec la commune des Corvées les Yys. Il propose de suspendre l'application de la délibération du 25/04/02 en attendant la prise de position sur le bornage ou la vente du chemin. Il rappelle également que dans le cas où l'inscription deviendrait effective l'entretien et le balisage des chemins seraient assurés par l'association "La Sauvegarde" et qu'un courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles avait émis un intérêt historique pour ce chemin indiquant que la meilleure façon de le mettre en valeur serait qu'il fasse partie d'un plan d'itinéraires de randonnées.

Ce débat fera donc l'objet d'une délibération ultérieure et le conseil municipal se rendra sur place.

- Courrier Marion Gruer

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Marion Gruer (personne qui assurait l'étude de mise en place de la petite communauté de communes) qui présente sa candidature pour l'étude de la communauté de communes de La Loupe. Le conseil accepte qu'elle présente sa candidature au SIVOM.

## Questions diverses

Mr le Maire fait part au conseil :

\* qu'un devis pour l'extension du réseau Numéris pour la connexion à Internet a été demandé à France Télécom et à Mr Gatouillat. France Télécom a répondu. Le conseil décide néanmoins d'attendre le devis de Mr Gatouillat et de choisir l'entreprise la moins disante.

\* que la remise des prix des écoles aura lieu le vendredi 14 juin à 20 h 30 à la salle polyvalente de Champrond.

\* que les devis pour la réhabilitation du logement F2 ne sont pas tous arrivés.

\* qu'il va quitter son poste de directeur d'école

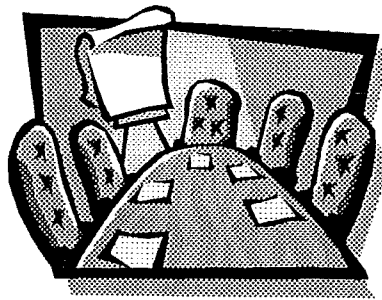
\* des permanences électorales de candidats aux élections législatives

\* que trois poteaux électriques ont été remplacés à l'Arcade

\* qu'il va demander au syndicat électrique la date de commencement d'enfouissement des réseaux.

\* qu'il va falloir choisir l'architecte chargé des travaux de réhabilitation du logement F2 lors de la prochaine réunion de conseil.

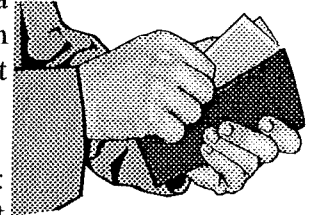
Didier Guyon informe le conseil que l'éclairage public de Beaurepaire est allumé à 5 h le matin. Il lui a été répondu que l'électricien a été contacté et qu'il devrait intervenir prochainement.



# Moneo

Dans quelques semaines à Champrond en Gâtine,  
Moneo la monnaie de l'avenir.

**M**oneo est un nouveau moyen de paiement pour tous les petits achats de la vie quotidienne, c'est-à-dire les petits paiements en espèces. La fonction porte-monnaie électronique est située sur la puce des cartes bancaires (inclue sur la plupart des cartes en renouvellement) ou bien, sur celle de cartes spécifiques **Moneo**.



**Moneo** est commercialisé par les principaux groupes bancaires et financiers français : BNP-Paribas, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, CCF, CIC, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel, La Poste et la Société Générale ...

Les paiements avec **Moneo** ne pourront s'effectuer que si votre commerçant est équipé du terminal de paiement.

## Comment charger et recharger votre carte Moneo ?

Le contenu de votre porte-monnaie électronique sera de 100 euros maximum. Vous aurez la possibilité de bénéficier d'un rechargement express (chez votre commerçant) de 30 euros dès que le solde de votre porte-monnaie électronique sera (ou deviendra) égal ou inférieur à 10 euros. Vous aurez bien entendu le choix d'accepter ou de refuser ce service lorsque le terminal vous le proposera. Si vous acceptez, il vous suffira de saisir votre code confidentiel puis de valider l'opération en cours.

Des bornes seront aussi à votre disposition dans les agences bancaires afin de recharger votre carte. Tout rechargement express sur borne débitera directement le compte bancaire dans les mêmes conditions que le retrait espèces par carte bleue.

## Comment payer avec votre carte Moneo ?

Avec **Moneo** sur votre carte bancaire, vous pourrez payer avec la même carte, tous vos achats quels que soient leurs montants même les plus petits.

- ◆ Jusqu'à 10 euros avec **Moneo**
- ◆ Entre 10 euros et 30 euros soit par **Moneo** ou par carte bancaire
- ◆ Au-delà de 30 euros par carte bancaire Avec la carte spécifique **Moneo**
- ◆ Jusqu'à 30 euros.

Le commerçant insérera la carte dans son terminal, saisira le montant. Il ne vous restera qu'à valider le paiement après avoir vérifié le montant.

Le paiement avec **Moneo** ne donnera pas lieu à la saisie d'un code confidentiel, ni à une édition de ticket.

## Quels avantages aurai-je à payer avec Moneo ?

- ◆ limiter la manipulation de la petite monnaie (gain de temps)
- ◆ éviter les problèmes de manque d'appoint
- ◆ réduire le nombre de petits chèques.

Le réseau d'acceptation de **Moneo** se développera sur l'ensemble du territoire d'ici 2004.

# L'école

## Dernières nouvelles de l'école

Cette année l'école primaire a fonctionné avec Mme Rottier Auclair enseignante en CE1-CE2 et Mr Legros enseignant en CM1 et CM2 et directeur de l'école. A partir du mois d'avril le Syndicat Scolaire a embauché Melle Virginie Debonne en tant que Contrat Emploi Solidarité qui a assuré une initiation à l'informatique pour les deux classes. et la surveillance de la cantine.

Les deux enseignants ont travaillé en équipe, notamment en ce qui concerne la musique enseignée par Mme Rottier Auclair et l'anglais enseigné par Mr Legros Eric. Chacune des deux classes bénéficiant de ces deux enseignements. A la cantine Mme Boyère a assuré comme à l'accoutumé de délicieux repas pour les enfants.

En ce qui concerne l'école maternelle de Montlondon, Mme Loaëc en a assuré l'enseignement et la direction en collaboration avec les enseignants de l'école primaire pour les diverses manifestations de l'année scolaire, à savoir le spectacle de Noël, le carnaval et la remise des prix qui a eu lieu le 14 juin 2002. Melle Debonne a aidé la classe maternelle dans ses activités du matin avec Mme Montaudoïn ATSEM (agent territorial des écoles maternelles). La cuisine étant assurée par Mme Fezard comme les années précédentes.

En ce qui concerne le transport scolaire, Madame Repérant a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1er mai et a été remplacée temporairement par Mr Geray Joël et sera remplacée à la rentrée par Mme Montaudoïn Chantal.

## Départs / Arrivées

À la prochaine rentrée scolaire qui aura lieu le 27 août, l'équipe enseignante sera renouvelée, puisque Mme Loaëc qui a demandé sa mutation à Nogent le Rotrou sera remplacée par Melle Valérie Grimaldi; à l'école primaire Mme Rottier Auclair a été nommée à titre définitif à sa demande et assurera la classe des élèves de cycle 3 en remplacement de Mr Legros qui a demandé sa mutation à Nogent le Rotrou. Puis pour la classe des enfants de cycle 2 c'est Melle Christelle MARHADOUR qui enseignera.

## A propos de la remise des prix du 14 juin 2002...

Cette soirée, qui est la fête de nos enfants, a encore été, cette année, perturbée par des personnes qui ne cessent de parler pendant le spectacle. Cela gêne l'écoute des autres et je trouve cela bien dommage.

Si nous souhaitons que nos enfants nous respectent, respectons-les et montrons l'exemple.

Il s'agit là d'une remise en question de chacun d'entre nous.



Sylvie BIGEAULT

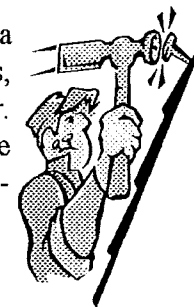
# Nos droits, nos devoirs

## Davantage de civisme

Il semble nécessaire de rappeler quelques règles de civisme, pour vivre sereinement en société notamment en ce qui concerne:

### Les loisirs :

Ils ne doivent pas perturber la vie d'autrui : les nuisances sonores, olfactives, et visuelles sont à éviter. ( La fumée, les bruits de matériels de bricolage, la musique, les aboiements... )



### Les animaux :

Leurs propriétaires sont tenus de prendre les mesures d'hygiène pour maintenir la propreté du village. Rien de plus simple que d'être muni d'un sac plastique lors de la promenade de son chien.

### Le stationnement des véhicules :

Les trottoirs permettent aux piétons de se déplacer en toute sécurité, c'est pourquoi les véhicules doivent être garés aux endroits appropriés.

### Les ordures :

Afin de vivre dans un village agréable et propre, il ne faut pas jeter de déchets dans la nature, des poubelles seront à disposition :



- à la Mairie,
- sur la place de l'église,
- à la salle des fêtes,
- aux étangs du Panama du bourg et de Beaurepaire.

D'autre part, les objets encombrants, les déchets végétaux sont à porter à la déchèterie de St Eliph.

Rappel des heures d'ouvertures:

- ~ Mercredi : 9h00 à 12h30 & 14h00 à 19h00
- ~ Vendredi : 14h30 à 19h00
- ~ Samedi : 9h00 à 12h30 & 14h00 à 19h00
- ~ Dimanche : 9h00 à 12h30

### Le patrimoine :

Par ses monuments, ses édifices publics, le patrimoine est une source de notre passé qu'il faut préserver et respecter. Les dégradations occasionnent des frais importants pour les collectivités locales et par conséquent pour l'ensemble des contribuables.

## Et bientôt les vacances !

Durant les périodes estivales de nombreux cambriolages ont lieu chaque année, alors soyons vigilants. Subir une violation de propriété n'est pas sans impact affectif. C'est plus que des biens matériels que l'on peut perdre, c'est au fond son intimité, son droit à la vie privée.

Pensez à prévenir la gendarmerie de votre départ en vacances, elle effectuera des rondes de surveillance.

Et comme tous les ans, des animaux vont être abandonnés sur nos routes de France. Soyons responsables et dignes des animaux de compagnie.

Il y a toujours une personne qui peut s'occuper de votre animal, un membre de la famille, un voisin ou un ami. Et si vraiment personne ne peut vous rendre ce service des refuges existent.



N'hésitez pas à proposer à votre voisin de garder son chien ou son chat pendant qu'il est parti en vacances.

Il y a trop d'animaux à la SPA en attente d'un foyer.

## Attention !

Les baignades dans les étangs du Panama du bourg et de Beaurepaire sont strictement interdites et dangereuses.

Des vols de fleurs sont à déplorer chez des particuliers, dans le cimetière, sur la voie publique...

N'hésitez pas à contacter la gendarmerie pour ces types d'incivilités.

# L'assainissement autonome

Toutes les eaux utilisées pour la vaisselle, la lessive, les toilettes... sont polluées.

Toutes ces utilisations chargent l'eau en graisse, matières organiques, minérales... si l'eau est rejetée dans le milieu naturel sans traitement, cela entraîne le déséquilibre du milieu récepteur. Par conséquent le milieu se trouve dégradé ce qui favorise l'eutrophisation.

Pour traiter ces eaux il existe deux types d'assainissement. Le premier le plus répandu, est l'assainissement collectif. Le second, l'assainissement individuel ou autonome est plus adapté aux maisons isolées non raccordées au réseau d'eaux usées.

Toutes les habitations non reliées au réseau d'eaux usées devront avoir un dispositif de traitement des eaux aux normes pour le 31/12/2005.

Le plan de zonage qui va commencer prochainement aura pour but de déterminer les habitations raccordable ou non au réseau d'eaux usées ou qui nécessite un assainissement autonome.

## L'assainissement non collectif :

Il s'agit d'un système d'assainissement qui réalise l'épuration des eaux usées en trois étapes :

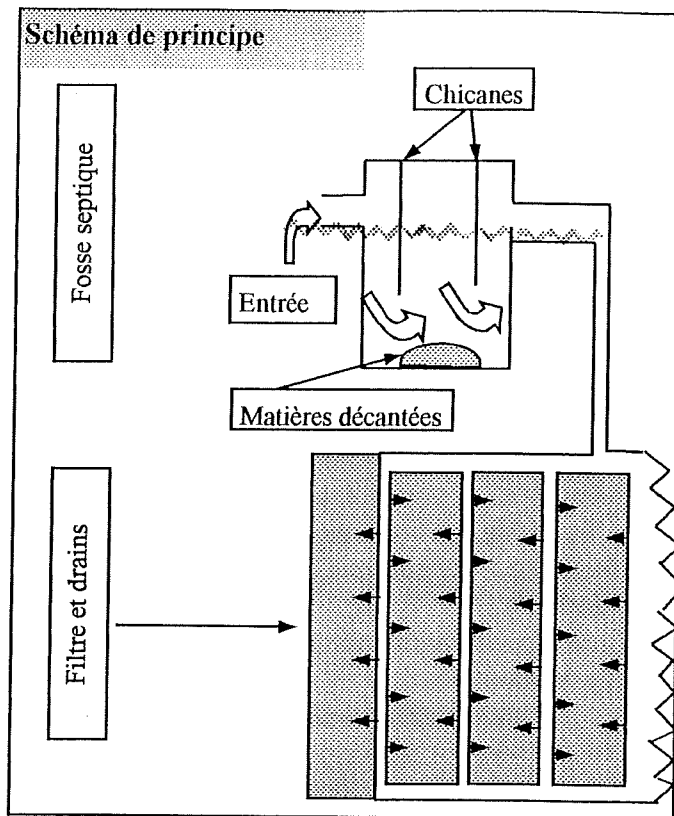
- ↳ la collecte
- ↳ le prétraitement
- ↳ l'infiltration ou le rejet

## Fonctionnement

Toutes les eaux consommées sont récupérées par un système de canalisation puis sont acheminées vers la fosse septique où a lieu le traitement primaire.

Le traitement primaire assure 30 à 40 % de la dépollution des eaux usées. L'effluent entre dans la fosse, où des chicanes sont installées pour éviter trop de remous qui empêcheraient la décantation. La décantation, c'est la séparation de l'eau et des matières solides, qui sous l'effet de leur propre poids tombent au fond de la fosse. Ce phénomène évite le colmatage du filtre par les Matières En Suspension (M.E.S). La fosse qui accumule toutes ces matières nécessite une vidange tous les 2 à 4 ans. Le volume d'une fosse est de 3 M<sup>3</sup> pour 5 pièces et 1M<sup>3</sup> par pièce supplémentaire.

Le traitement secondaire affine l'épuration, l'effluent est soit, rejeté directement dans le milieu naturel ou soit réparti sur un filtre à sable à l'aide de drains. Ensuite, l'eau percole au travers de ce filtre à sable, qui sert de support aux bactéries qui dégradent la pollution azotée et carbonée.



Il est utile de connaître les rendements épuratoires, à savoir :

Demande biologique en oxygène durant 5 jours :	95%
Demande chimique en oxygène :	93%
MES :	80%
Azote ammoniacal+ :	98%

## Les démarches à suivre pour réaliser un assainissement autonome :

Un formulaire est à retirer et à compléter à la Mairie du lieu des travaux qui le transmet au Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Non Collectif (S.A.T.A.N.C) il permet à ce service de vérifier que les dispositifs prévus sont bien adaptés à votre habitation et au sol en place et qu'ils ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé publique.

Un technicien du S.A.T.A.N.C prend contact pour convenir d'un rendez-vous sur place.

Le formulaire doit être remis en Mairie accompagné des pièces suivantes :

- ↳ Un plan de situation au 1/25 000 ème
- ↳ Un plan de masse précisant :
  - 1) La position de l'habitation par rapport aux autres.
  - 2) l'emplacement des différents dispositifs de traitement
  - 3) Le sens de pente du terrain.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.

# EN BREF ...

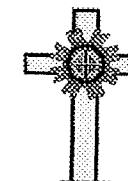
## Etat civil

### Naissances

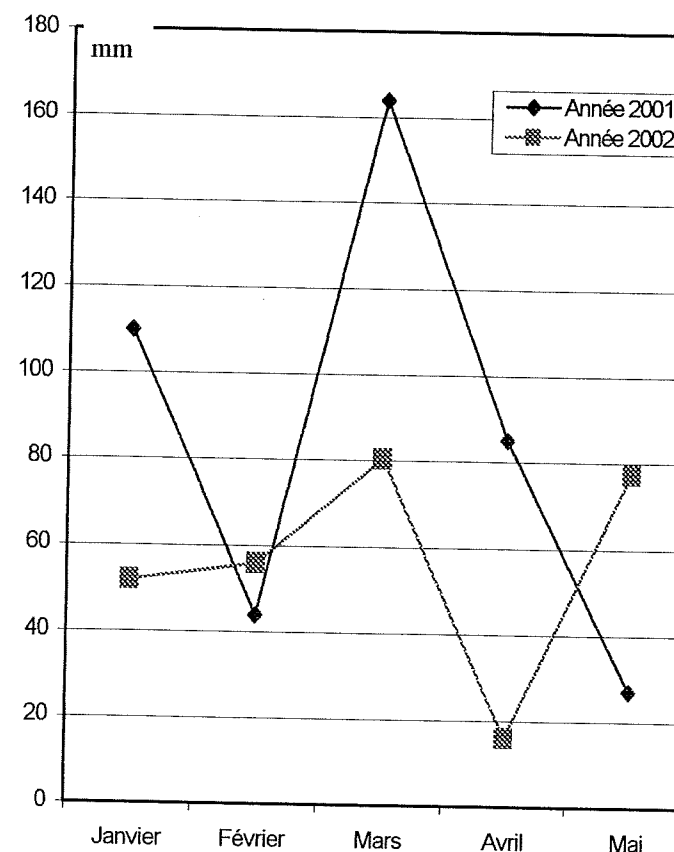
**Bigeault Cléo** le 27 mars 2002  
à Chartres

### Décès

**GERET Christian** le 25 mars 2002  
à Nogent-le-Rotrou  
**HUBERT Gérard** le 27 avril 2002  
à Le Coudray  
**PATUREL Claire** le 10 juin 2002  
à Champrond



## Pluviométrie



## Départs et arrivés des gendarmes

Suite aux départs du gendarme Véronique DUPERAY et du Maréchal des Logis chef Thierry MORIN, les gendarmes DELAHAYE Emmanuel et LEBARS Olivier ont intégré la brigade de Champrond.

Le gendarme DELAHAYE est arrivé le 16 mars 2002 il vient du 2ème régiment d'infanterie (Garde Républicaine) marié il est le père de deux enfants.

Monsieur LEBARS nous vient de l'école de gendarmerie de CHATEAULIN (29) et a rejoint la compagnie de Champrond le 16 mai 2002.

Le Maréchal des Logis chef TANO Stéphane va quitter la compagnie de Champrond en Gâtine le 16 août 2002, pour rejoindre le PSIG de CHINON (37).

Monsieur DURPOIX Stéphane arrivera le 19 Août 2002.

## Départ d'une conseillère municipale

Suite à la mutation professionnelle de son conjoint, Madame CAUCHETEUX Géraldine a dû donner sa démission du conseil municipal le 24 juin 2002.

Elle sera prochainement remplacée au sein des structures intercommunales auxquelles elle appartenait.

Le conseil municipal la remercie pour ses services rendus à la commune.

## Achats

Depuis peu, la rue de l'étang s'est dotée de barrières en bois qui contournent le ruisseau.  
Coût : 247.57 €

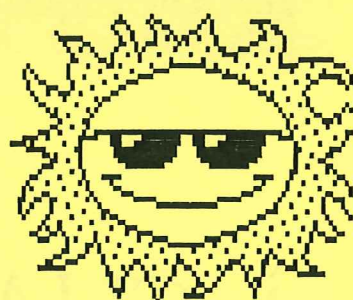
Pour que la salle des fêtes puisse répondre aux normes de sécurité, la commune a réalisé des acquisitions et travaux :

Achats de rideaux de scène ignifugés :	2 970.49 €
Travaux d'électricité :	730.76 €
Ignifugation du plafond de la chaufferie :	404 €
Remplacement des 2 douches par 2 WC :	782,06 €
des chaises on été achetées :	894.13 €
Protection des tuyaux de gaz :	143.82 €

D'autre part on été achetées des poubelles :  
898.91 €



**BROCANTE  
KERMESSE**



**VIDE GRENIER**

**ART ET ARTISANAT**

**MARCHE DES DOUCEURS**

**SAMEDI 10 AOUT 2002 EN NOCTURNE**

**de 15h à 22h**

**ET**

**DIMANCHE 11 AOUT 2002**

**de 7h à 19h**

**PARKING GRATUIT**

**RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS AU 02 37 49 86 23 OU AU 02 37 49 80 20**

Se munir d'une pièce d'identité  
Arrêté préfectoral n. 1747 du 6 août 1996

Imprimé par nos soins

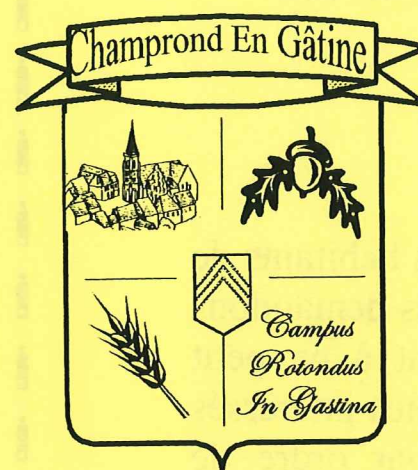
# Le blason communal

Depuis maintenant un an, il est question d'un blason pour la commune. Nous avons eu plusieurs propositions, et nous en avons retenu trois. Ces trois blasons tournent autour des mêmes symboles, le gland pour les forêts qui bordent la commune, l'eau qui évoque la source salvatrice située sous l'autel de l'église, l'épi de blé pour le

caractère rural de la commune, et le blason du Perche pour son appartenance au parc régional.

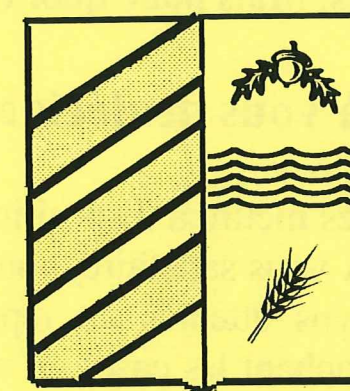
L'identité de notre commune est entre vos mains, alors n'attendez plus. C'est à vous de décider lequel deviendra notre blason. Dès maintenant, répondez à l'aide du coupon-réponse ci-dessous et retournez-le à la Mairie.

Le résultat sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.



Modèle N°1

Champrond-en-Gâtine



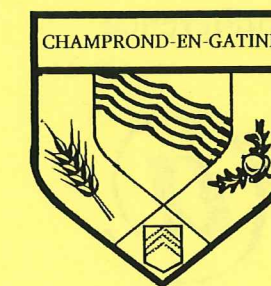
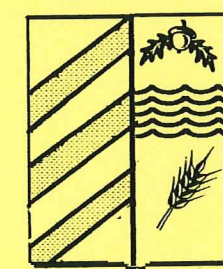
Modèle N°2



Modèle N°3



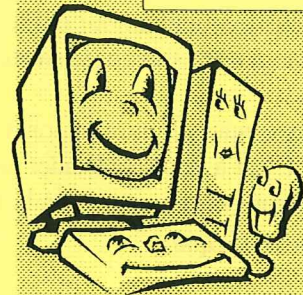
Champrond-en-Gâtine



Coupon réponse pour le blason communal, une seule réponse par famille.

Nom	Prénom	Numéro du modèle

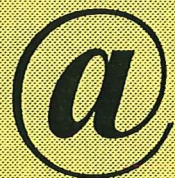
# Cyber village



Le 20 mars dernier, l'association Service Pays de Loire offrait à notre commune des ordinateurs. Mais pour quoi faire?

**C'est à vous de décider.**

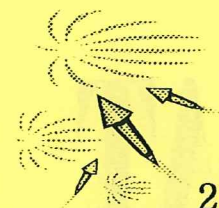
La mairie souhaite les mettre à disposition des habitants de la commune. Pour mieux vous satisfaire, nous vous demandons de nous faire part de vos attentes en répondant à ce petit sondage. Répondez en cochant les cases, si vous êtes intéressés par plusieurs activités, numérotez les cases par ordre de préférence.



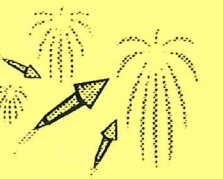
Coupon réponse pour le Cyber-Village, plusieurs réponses possibles par famille.

Nom, prénoms	Initiation à l'informatique	Jeux en réseau	Accès Internet	Autres

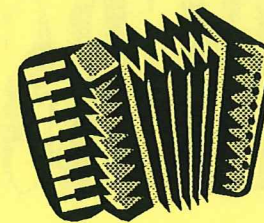
# 13 ET 14 JUILLET 2002 À CHAMPROND-EN-GÂTINE



## 13 juillet



22h00 : Retraite aux flambeaux départ place de l'église.  
23h00 : Feu d'artifice suivi du pot de l'amitié avec soirée dansante animée par un orchestre ( accordéon, clavier et trompette).



## 14 juillet

9h00 : concours de pêche

11h00 : remise des diplômes des maisons fleuries, présentation des nouveaux arrivants

Apéritif offert

Repas du 14 juillet, 8E sans boisson  
Réservation à la boucherie ou à la boulangerie

15h00 : jeux gratuits pour tous

